

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Marque commerciale**

Katrin Head & Body

**N° de produit**

88080, 88172

**Numéro d'enregistrement (REACH)**

Non utilisable

**Autre identificateurs de produit**

L'écolabel nordique, le cygne. Numéro de licence 590 062

La Fleur de l'UE. Numéro de licence DK/30/1.

Le produit est identique à 954052 et 954205 Katrin Head & Body.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Cheveux et shampoing pour le corps avec un parfum agréable et l'effet de l'arôme. Conçu pour une utilisation fréquente.

**Utilisations déconseillées**

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiées sont donnés dans le section 16

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom d'entreprise et adresse**

Metsä Tissue Corp.

P.O. Box 300

Mänttä 35801

Finland

tel: +358 (10) 4647 750

www.katrin.com

**Personne à contacter**

Georg Maxein

**Adresse e-mail**

info.katrin@metsagroup.com

**Fiche de données de sécurité rédigée le**

04-02-2014

**Version de la fiche de données de sécurité**

1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit ne doit pas être classé du décret du Ministère de l'Environnement sur la classification, le marquage, etc.

Une explication totale des phrases H/R se trouve au point 2.2.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Pictogramme(s) de danger**

-

**Risques, etc.**

-

**Contient**

-

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

<b>Sécurité</b>	Généraux	-
	Prévention	-
	Intervention	-
	Stockage	-
	Élimination	-

### 2.3. Autres dangers

WGK: 1 (Appendix 4)

#### Autre étiquetage

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### Autre

-

#### COV

-

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1/3.2. Substances

NOM: Alcools, C12-14, éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 68891-38-3 N° CER: 221-416-0  
 CONTENANCE: 5-15%  
 DSD CLASSIFICATION: Xi;R41  
 CLP CLASSIFICATION: Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1  
 H315, H318

NOM: amide polyglycolic ether  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 85536-23-8  
 CONTENANCE: 1-5%  
 DSD CLASSIFICATION: Xi;R38  
 CLP CLASSIFICATION: Skin Irrit. 2  
 H315

NOM: 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-coco acyl derivs...  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 61789-40-0 N° CER: 263-058-8  
 CONTENANCE: 1-5%  
 DSD CLASSIFICATION: Xi;R36  
 CLP CLASSIFICATION: Eye Irrit. 2  
 H319

(\*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

### Autres informations

#### Ingredients:

AQUA (Solvent), SODIUM LAURETH SULFATE (Surfactant), PEG-4 RAPESEEDAMIDE (Surfactant), COCAMIDOPROPYL BETAINE (Surfactant), PEG-40 GLYCERYL COCOATE (Humectant), SODIUM CHLORIDE (Thickening agent), MEA-LAURYL SULFATE (Surfactant), PROPYLENE GLYCOL (Solvent), GLYCERIN (Humectant), PHENOXYETHANOL (Preservative), CITRIC ACID (pH adjustment), SODIUM BENZOATE (Preservative), BENZOIC ACID (Preservative), DEHYDROACETIC ACID (Preservative), SODIUM IMINODISUCCINATE (Complexing agent), PARFUM (Fragrance), CI 42090 (Dye)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

**Contact cutané**

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

**Contact visuel**

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

**Ingestion**

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

**Brûlure**

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune particulière

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune particulière

**Informations pour le médecin**

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de soufre. Les oxydes de carbone. Certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas d'exigences particulières.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Voir le passage "Equipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

### Température de stockage

Sans givre

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Pas d'informations

#### DNEL / PNEC

Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

#### Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

#### Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

#### Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

#### Mesures techniques

Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

#### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

#### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

### Equipement de protection personnel

-

#### Généralités

-

#### Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

#### Peau et corps

Pas d'exigences particulières.

#### Mains

Pas d'exigences particulières.

#### Yeux

Pas d'exigences particulières.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Couleur	Odeur	pH	Viscosité	Masse volumique (g/cm <sup>3</sup> )
Liquide	Bleu	Agréable	4,5	2000-4000 cP	1,02
<b>Modification d'état et vapeurs</b>					
Point de fusion (°C)		Point d'ébullition (°C)		Pression de vapeur (mm Hg)	
-		-		-	
<b>Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie</b>					
Point d'inflammation °C		Inflammabilité (°C)		Auto-inflammabilité (°C)	
-		-		-	
Limite d'explosivité (Vol %)		Capacités oxydantes			
-		-			

### Solubilité

Solubilité dans l'eau	n-octanol/coefficient d'eau
Soluble	-

### 9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse	Autre
-	N/A

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

### 10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

### 10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité élevée

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
amide polyglycolic ether	Rat	LD50	Oral	>2000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

#### Cancérogénicité

Aucune information disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

#### Danger par aspiration

Aucune information disponible

#### Effets sur le long terme

Aucune particulière

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
amide polyglycolic ether	Fish	LC50	96 h	13 mg/L
amide polyglycolic ether	Daphnia	EC50	48 h	7 mg/L
amide polyglycolic ether	Algae	EC50	72 h	22 mg/L

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
amide polyglycolic ether	Oui	Pas d'informations	Pas d'informations

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BFC
Alcools, C12-14, éthoxylés, le...	Non	1,87	Pas d'informations

## 12.4. Mobilité dans le sol

Alcools, C12-14, éthoxylés, le...: Log Koc= 1,559253, Calculated from LogPow (High mobility potential. ).

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

#### Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)  
16 10 03

#### Mises en garde

-

#### Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

### 14.1 – 14.4

ADR/RID	14.1. Numéro ONU	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe(s) de danger pour le transport	14.4. Groupe d'emballage		Notes	
IMDG	UN-no.	Proper Shipping Name	Class	PG*	EmS	MP**	Hazardous constituent

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(\*) Packing group

(\*\*) Marine pollutant

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Limites d'utilisation

-

#### Demandes de formation spécifique

-

#### Autre

-

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

## SECTION 16: Autres informations

### Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH)

### Précisions sur les phrases H/R dont il est question dans la section 3

R36 - Irritant pour les yeux.

R38 - Irritant pour la peau.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

### Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

### D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

### Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

### Homologué par

JM

### Date de la dernière modification importante

-

### Date de la dernière modification légère

-